



Wallonie

URBANISME**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Le Collège communal fait savoir que la fonctionnaire déléguée est saisie d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la Régie Communale Autonome de Grez-Doiceau, représentée par Mr Alain STEVENS, place Ernest Dubois, 1 à 1390 Grez-Doiceau.

Le terrain concerné est situé Chaussée de Wavre face au n° 99 à 1390 Grez-Doiceau et cadastré 01 A 554 A, 02 B 31 A, 02 B 33 , 02 B 34 , 02 E 57 D, 04 E 76 F, 04 E 79 A, 04 E 296 C.

Le projet est de type : Construction d'une entité de hockey sur gazon et padels, aménagement d'un parking,

et présente les caractéristiques d'enquête suivantes :

1. dérogation à la zone agricole - CoDT, art. D.IV. 40.
2. dérogation aux normes PMR: accès pour PMR - CODT, art. D. IV. 40.
3. décret Voirie: modification du chemin n° 5 - CoDT, art. D. VIII. 7 et suivants - art. D.IV.41, al. 4. -

Vu les conditions sanitaires (Covid-19) et afin de préserver la santé de chacun, le dossier de demande de permis (plans et formulaires) est directement consultable sur le site de l'Administration communale, à la rubrique enquêtes publiques. La consultation des dossiers physiques est suspendue afin d'éviter un maximum les manipulations par plusieurs personnes et ce, conformément aux recommandations sanitaires. En cas de force majeure (impossibilité d'accéder à internet), veuillez prendre contact avec le service urbanisme par téléphone :

010/84.83.58 ou par email : urbanisme@grez-doiceau.be

L'enquête publique est ouverte le 12/03/2021 et clôturée le 12/04/2021.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Commune de GREZ-DOICEAU, Place Ernest Dubois 1 à 1390 GREZ-DOICEAU ;
- par télécopie au numéro 010/84.83.59 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@grez-doiceau.be;
- remises au service Urbanisme de l'Administration communale.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : 7942/BH

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service Urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 12/04/2021 à 12h à l'Administration communale, service Urbanisme.

Grez-Doiceau, le 10/03/2021

le Directeur général

Le Bourgmestre

Y. STORMME

A. CLABOTS